

L'hon. G. P. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux):

1. Depuis la date mentionnée, le statut 7 et 8 Edouard VII, c. 61, a été adopté et on peut référer à l'article 8 de ce statut.

Un amendement a été introduit dans le statut 8 et 9, Edouard VII, c. 32, art. 1.

2. Les expressions citées dans la question peuvent être trouvées à différents endroits, dans les pages 2815 et 2816 du Hansard 1907-08 (V.A.) mais ce sont trois extraits séparés de phrases non exprimées dans l'ordre cité et dont on a passé des phrases intercalées.

Le débat sur l'amendement au statut 8 et 9, chapitre 32, art. 1er se trouve aux pages 6202-3-4-5-6 et 7, (ver. ang.) des "Débats" de 1909.

3 et 4. On espère que la loi ci-dessus mentionnée apportera un remède efficace pour empêcher le retour des griefs en question.

NAVIRES DE GUERRE SUR LES GRANDS LACS.

M. WORTHINGTON demande:

1. Quant à l'armement et à l'équipage des bâtiments de guerre ou vaisseaux-écoles des Etats-Unis, "Yantic", "Hawk", "Fern", "Dorothea", "Don Juan", "Essex", "Sandowal" et "Nashville", les renseignements que le premier ministre a déclaré en Chambre, le 30 avril 1908, avoir été demandés par le ministère de la Milice, peuvent-ils maintenant être fournis? Dans l'affirmative, quelle est l'importance et la nature des armements, et quel est le nombre des matelots?

2. Le Gouvernement est-il d'avis que le tonnage et l'armement de ces vaisseaux sont conformes aux dispositions du traité Rush-Bagot du mois d'avril 1817?

3. Avant d'accéder à la demande du gouvernement des Etats-Unis, a-t-on soumis au conseil de la milice la question de l'admission de ces navires afin de connaître l'opinion des conseillers militaires du ministère de la Milice et de la Défense?

4. Avant d'accéder à la demande du gouvernement des Etats-Unis, a-t-on demandé au gouvernement impérial de soumettre la question au comité de la défense impériale pour connaître son opinion relativement à l'admission de ces navires dans les eaux des Grands Lacs?

Le très hon. sir WILFRID LAURIER (premier ministre):

1. Le Gouvernement est d'avis que les renseignements obtenus par le ministère de la Milice ne doivent pas être rendus publics pendant que les négociations diplomatiques sont encore pendantes.

2. Oui.

3. Toutes les demandes ont été étudiées en conseil des ministres.

4. Non.

L'HOTEL DE LA MONNAIE.

L'hon. M. FOSTER demande:

1. Quel est le coût de la Monnaie Royale jusqu'à date?

2. Quelles sommes seront nécessaires pour la compléter, y compris l'affinerie?

L'hon. WM PUGSLEY (ministre des Travaux publics):

1. \$544,052.78.

2. Coût estimatif de l'affinerie, \$35,000

Coût estimatif de l'outillage, 32,000

\$67,000

LES INGENIEURS DU PONT DE QUEBEC.

M. MONK demande:

1. Depuis la dernière session, le Gouvernement a-t-il augmenté le nombre du personnel de la commission d'ingénieurs chargée de la reconstruction du pont de Québec?

2. Pour quelle raison le Gouvernement en a-t-il augmenté le nombre?

3. Qui sont les nouveaux titulaires? Quelles sont leurs fonctions? Quel est leur traitement?

L'hon. G. P. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux):

1 et 2. Le personnel de la commission n'a pas été augmenté, mais conformément aux dispositions de l'arrêté du conseil deux ingénieurs ont été appelés comme conseils pour la substructure, et deux pour la préparation des plans et la superstructure.

3. Pour la substructure, M.M. Noble de New-York et Holgate de Montréal. Pour la superstructure, M.M. Johnston de Montréal et Wolfell, de New-York. Les ingénieurs-conseils de la substructure ont reçu les honoraires ordinaires, \$50 par jour. Les ingénieurs-conseils de la superstructure n'ont pas encore envoyé leur compte.

CONSEIL D'INGENIEURS DU PONT DE QUEBEC.

M. MONK demande:

1. Quand a été constitué le nouveau conseil d'ingénieurs du pont de Québec?

2. Quand a eu lieu la première réunion?

3. Jusqu'à ce jour, ce conseil, ou l'un quelconque de ses membres, a-t-il fait un rapport sur la reconstruction du dit pont?

4. Des plans ont-ils été préparés et remis au Gouvernement?

5. Quel était le traitement des trois premiers membres de ce conseil?

6. Combien le Gouvernement a-t-il payé, jusqu'à ce jour, pour le maintien de ce conseil ou commission?

7. Y a-t-il eu des travaux effectifs exécutés en rapport avec la reconstruction dudit pont? Dans l'affirmative, quels sont ces travaux?

L'hon. G. P. GRAHAM (ministre des Chemins de fer et des Canaux):

1. Aucune addition n'a été faite au personnel du conseil d'ingénieurs.

2. Le conseil s'est rencontré pour la première fois avec M.M. Holgate et Noble, le 2 juillet 1909. Avec M.M. Johnston et Wolfell, le 7 septembre 1909.

3. Oui, des rapports mensuels.

4. Les plans ne sont pas terminés, mais sont très avancés.

5. \$1,000 par mois.